Club D'éducation canine Du Nord-Est Parisien



Affiliée à la Société Canine d'Ile de France Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Site Internet : cddnep.net

Garges-lès-Gonesse, le 04 janvier 2022

Chers adhérentes et adhérents,

Le changement d'année doit nous inciter à adhérer ou à renouveler nos adhésions auprès des différentes instances dont nous dépendons.

LES LICENCES CNEAC

Les différentes disciplines qui vous sont proposées au CDDNEP sont validées et régies par la Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles (CNEAC).

La Commission d'Éducation et d'Activités Cynophiles (CNEAC) est une des commissions d'utilisation de la Société Centrale Canine. Elle gère l'éducation canine (dont l'école du chiot) ainsi que différentes activités tant sportives que ludiques (agility, attelage, cani-cross, dogdancing, flyball, frisbee, hoopers) ou caritatives (chiens visiteurs).

Les disciplines gérées par les Commissions d'Utilisation Nationales représentent l'activité sportive canine et humaine par excellence, pratiquée par des personnes de tous âges dans un cadre associatif, amical et compétitif. Tout propriétaire d'un chien désirant le faire participer, dans le domaine de son éducation et/ou de son aptitude, à l'entrainement et/ou aux concours organisés par la S.C.C. doit détenir une licence délivrée chaque année par la S.C.C. pour la discipline pratiquée.

Toutes les Commissions ont désormais une licence adaptée à leur(s) activité(s) avec un prix de souscription annuel qu'elles ont décidé et <u>intégrant obligatoirement</u> une assurance.

Si l'éducation canine vous passionne, que vous souhaitez intégrer l'équipe pédagogique, des formations sont organisées par la CNEAC. Ces formations sont soumises à la détention d'une licence.

Pour de plus amples informations, vous pouvez venir nous en parler avec nous et/ou vous rendre sur les liens suivants : <u>Les licences | Société Centrale Canine (centrale-canine.fr) Commission Nationale Éducation et Activités Cynophiles – Site d'information de la CNEAC (activites-canines.com) Assurance comprise dans la licence CNEAC –</u>

Si vous désirez souscrire une licence CNEAC, rendez-vous sur le lien suivant afin de vous procurer le formulaire (vous pouvez le remplir en ligne, il est également disponible au club): Procédure pour demander une licence — Commission Nationale Éducation et Activités Cynophiles (activites-canines.com) (ce document est également disponible au club.)

Club D'éducation canine Du Nord-Est Parisien



Affiliée à la Société Canine d'Ile de France Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Site Internet : cddnep.net

Ce dernier sera à remettre à moi-même (Frederic), Bénédicte, Henri ou Pascal accompagné de votre règlement (19€ ou 9€ tarif réduit) par chèque de préférence, libellé à l'ordre du CDDNEP.

LA SCIF

Je vous invite à renouveler votre adhésion à la Société Canine d'Ile-de-France (SCIF), représentant territorialement la Société Centrale Canine, qui organise au niveau local toutes les manifestations en relation avec le monde canin, tant les expositions beauté, les confirmations et les démonstrations sportives. Cette adhésion vous permet d'avoir certains avantages lors des différentes manifestations organisées. De plus pour une adhésion couple souscrite(18€), en passant par le club (pas de souscription en ligne), la SCIF effectue une reversions de 08 €uros au club, ce qui contribue à notre équilibre financier.

Pour de plus amples informations, vous pouvez venir en parler avec nous et/ou vous rendre sur le lien suivant : <u>SCIF (sc-if.org)</u>

Vous trouverez le formulaire à l'adresse suivante : <u>SCIF (sc-if.org)</u> (Il est à remettre à Pascal, Henri, Bénédicte ou moi-même accompagné du règlement, par chèque de préférence libellé à l'ordre du CDDNEP).

Amitiés cynophiles Cordialement

> Mr Frédéric CROMLIN Président du CDDNEP